

Les départements doivent faire du 80 km/h l'exception

La Ligue de Défense des Conducteurs appelle les présidents des départements et les préfets à réaménager les limitations de vitesse en concertation avec les conducteurs, dans le respect des attentes exprimées par les Français.

Le Gouvernement vient d'annoncer que le 80 km/h serait bientôt appliqué « avec plus de discernement au plus proche du terrain ». À cet effet, les départements pourront choisir au cas par cas, selon l'état des routes et leur sécurité, de le maintenir ou bien de rétablir le 90 km/h. C'est ce que vient de confirmer Sébastien Lecornu, ministre chargé des collectivités territoriales [1].

Si la Ligue de Défense des Conducteurs continue à réclamer la suppression pure et simple de cet abaissement arbitraire de la vitesse, elle appelle les présidents des départements et les préfets à saisir cette opportunité pour enfin répondre aux attentes des Français : ils doivent faire du 80 km/h l'exception, et non la règle !

Le 80 km/h, les Français n'en ont jamais voulu. Ils sont 86 % à réclamer son retrait ! [2] Cette mesure absurde, inutilement contraignante, parfois dangereuse, a directement contribué à attiser la colère dans le pays. Elle a été imposée sans concertation. Au point que Sibeth Ndiaye, porte-parole du Gouvernement, vient enfin d'admettre qu'il fallait éviter d'en faire une application « brutale » et « uniforme » [3].

Après s'être obstiné dix mois durant, le Gouvernement s'est donc résigné à lâcher du lest. La mobilisation des conducteurs a porté ses fruits ! À l'appel de la Ligue de Défense des Conducteurs, les Français ont imposé le 80 km/h dans le Grand Débat national, jusqu'à en faire l'un des sujets les plus discutés (plus de 6 700 contributions « Stop au 80 » postées sur la plate-forme en ligne). Le Gouvernement ne pouvait plus les ignorer...

La Ligue de Défense des Conducteurs veillera à ce que la mesure annoncée par le Gouvernement ne se transforme pas en simple effet d'affichage débouchant sur quelques kilomètres de routes rétablis à une juste vitesse. Elle demande au Gouvernement de transmettre au plus vite aux présidents des départements les responsabilités qui leur ont été promises. Et dès que ceux-ci auront la liberté d'agir, ils devront mettre à profit leur connaissance du terrain pour faire du 80 km/h l'exception, et rétablir le 90 km/h partout ailleurs.

Ligue de Défense des Conducteurs

01 43 95 40 20

contact@liguedesconducteurs.org

Les départements doivent faire du 80 km/h l'exception

<http://www.liguedesconducteurs.org>

<http://www.activroute.org/>

[1] *RTL*, 30/04/2019.

[2] Sondage Odoxa Dentsu Consulting pour *France Info* et *Le Figaro*, 17/01/2019.

[3] *BFM TV*, 28/04/2019.